



MINISTÈRE DE L'EMPLOI
ET DE LA SOLIDARITÉ

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, le

26/11/97

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

Division SIDA

DGS/DS2-DS1 - N° 1512

Personnes chargées du dossier :

M-C Hadengue

Téléphone : 01 40 56 58 57

Jean-François Rioufol

Téléphone : 01 40 56 41 85

LE MINISTRE DE L'EMPLOI
ET DE LA SOLIDARITÉ

A

MESDAMES ET MESSIEURS
LES PREFETS DE RÉGIONS

Directions Régionales
des Affaires Sanitaires et Sociales
pour information

MESDAMES ET MESSIEURS
LES PREFETS DE DÉPARTEMENT

Directions Départementales des
Affaires Sanitaires et Sociales
Pour exécution

Objet : transmission de documents relatifs à la politique de réduction des risques chez les usagers de drogues

Je vous prie de bien vouloir trouver ci joint les deux documents suivants :

1. Note d'information N° 1502 du 21/11/97 sur l'eau de Javel

Cette note correspond à un double objectif :

- **Présenter l'état des connaissances scientifiques sur les conditions d'efficacité de l'eau de Javel comme outil de désinfection des seringues des usagers de drogues par voie intraveineuse.** Soucieuse de sortir d'une situation d'incertitude concernant l'efficacité de l'eau de Javel à 12° sur le VIH, le VHB et le VHC, la DGS a confié en 96-97 une étude scientifique à l'équipe du Pr. Trépo. Une réunion de concertation scientifique, en septembre 1997, a permis de valider les résultats de l'INSERM U 271 qui montrent une bonne efficacité de l'eau de Javel à 12° même si l'eau de Javel à 24°, présumée encore plus efficace, reste transitoirement recommandée par les experts. Plutôt que de recommander l'utilisation d'une eau de Javel à 24° non conditionnée en l'état dans le commerce, la DGS propose, en accord avec l'INSERM et les associations consultées sur cette question, de mettre en oeuvre un nouveau protocole de désinfection adapté à l'eau de Javel à 12°.

- **Accompagner la mesure de distribution systématique de flacons d'eau de Javel aux détenus.**

Cette mesure, préconisée par le rapport Gentilini, était annoncée par la circulaire de décembre 1996. Elle est rendue effective par la passation d'un marché public par la Direction de l'Administration Pénitentiaire. Il est déterminant que, par votre intermédiaire, les professionnels de santé intervenant en milieu carcéral puissent apporter aux usagers de drogues incarcérés des informations précises et actualisées sur les conditions de désinfection des seringues usagées en cas de poursuite de la consommation de drogues en prison.

Dispositif de communication prévu pour le dernier trimestre 1997

Campagne presse sur la "Politique de Réduction des Risques"

Dans le cadre de la stratégie de communication sur l'infection à VIH, 2 annonces vont paraître dans la presse à partir du 3 décembre prochain (3 insertions).

Cette campagne a pour objectif de valoriser les résultats et les bénéfices de la politique de réduction des risques, afin de :

- favoriser la compréhension et l'acceptation de cette politique par la population générale et une meilleure tolérance à l'égard des usagers de drogues
- mobiliser les relais : les communes (rôle clé dans la mise en place des PES, automates, boutiques ...) et les professionnels de santé
- conforter/encourager les usagers de drogues dans leurs comportements de prévention et dans leur recours aux structures de soins.

Vous trouverez ci-joint le visuel des 2 annonces et le plan média prévu :

- le visuel "distributeur de seringues" paraîtra uniquement dans la presse spécifique "collectivités" (Bulletin des Elus Locaux, Courrier des Maires et La Gazette des Communes)
- le visuel "Bus" paraîtra dans la presse quotidienne nationale, régionale et presse médicale.

Remarque : la formule " 66.3" pour la presse régionale représente 63 titres ce qui permet d'être présent sur l'ensemble de cette presse.

Par ailleurs, des partenariats avec la presse spécialisée "collectivités" ont été ou vont être initiés afin de valoriser des actions exemplaires.

Dans cette perspective, vous pouvez effectuer la même démarche auprès de la presse locale si cela se justifie dans votre département et pourrez bénéficier à cet effet des éléments nécessaires pour de nouvelles parutions des annonces dans le cadre d'un partenariat (contacter M-C Hadengue au 01 40 56 58 57).

- Programme radio "Spécial Toxicomanie"

Vous trouverez ci-joint un CD mis à la disposition des radios locales pour une diffusion à l'occasion du 1er décembre. Plusieurs témoignages d'usagers et ex-usagers, et d'exemples étrangers ont été réalisés pour aborder la politique de réduction des risques : "ce qui a changé", les difficultés rencontrées par les usagers, etc.

Le Chargé de Mission auprès
du Chef de la Division SIDA

François PETIT

**CAMPAGNE PRESSE
SUR LA POLITIQUE DE REDUCTION DES RISQUES**

- 2 annonces presse

- Plan média

Ceci est un préservatif



AUSTRALIE Remerciements à Médecins du Monde pour le prêt de son bus d'échange de seringues.

■ **Bus d'échange de seringues et préservatifs ont la même fonction : protéger du sida et des hépatites.** Les usagers de drogues sont fortement touchés par le sida et les hépatites. Leur distribuer des seringues et du matériel neufs, c'est donc lutter contre la progression de l'épidémie.

■ **Bien sûr, il n'est pas évident de voir ce type de bus se garer près de chez soi.** Parce qu'on se demande si distribuer des seringues ne risque pas d'augmenter la consommation de drogues. Parce qu'on peut avoir peur de côtoyer des toxicomanes.

■ **Mais les résultats sont là :** les toxicomanes partagent de moins en moins leurs seringues et le taux de contamination du sida baisse.

■ **Un trait d'union entre les usagers de drogues et le système de soins.** Ces bus, ainsi que les distributeurs/récupérateurs de seringues ou les lieux d'accueil destinés aux usagers de drogues, sont les éléments visibles de tout un dispositif de prévention et de prise en charge qui porte aujourd'hui ses fruits. Ils sont aussi le trait d'union qui permet d'établir le contact entre les toxicomanes et le système de soins. Pour les personnes qui luttent au quotidien contre le sida et l'usage de drogues, ils sont un premier pas vers la réinsertion sociale des usagers et les aident à terme à régler leur problème avec les drogues.

Pour en parler, Drogues Info Service : 0 800 23 13 13

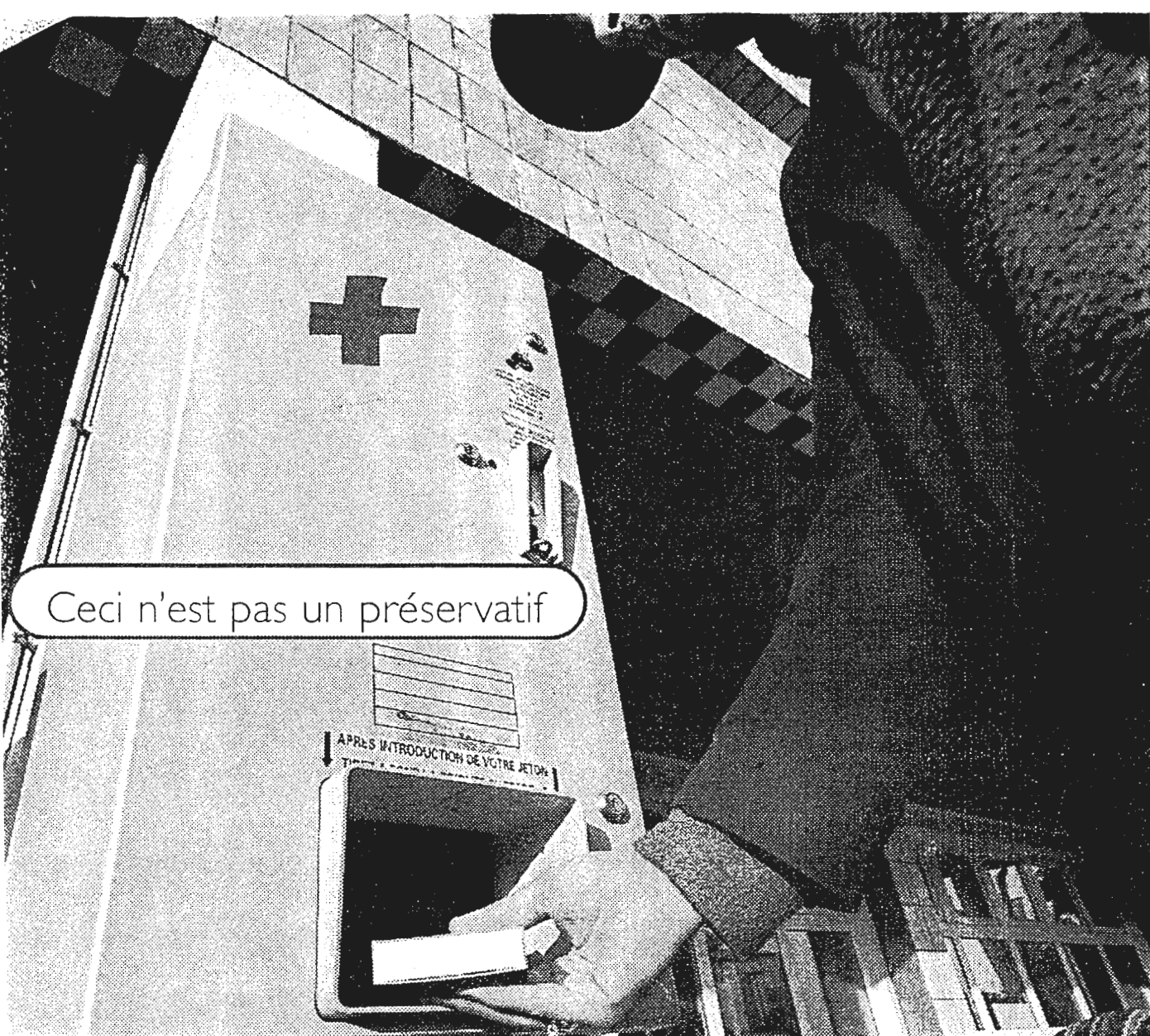
Sida Info Service : 0 800 840 800

24/24, anonymes, confidentiels et gratuits.

CETTE CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION EST RÉALISÉE À L'INITIATIVE DU ► MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ -
SECRETARIAT D'ÉTAT À LA SANTÉ.



En distribuant des seringues, on fait reculer le sida et les hépatites.



Ceci n'est pas un préservatif

■ **Cet appareil ne distribue pas des préservatifs mais des seringues stériles, avec un objectif similaire : protéger du sida et des hépatites.** C'est l'une des réalisations concrètes de la politique de prévention à destination des usagers de drogues. Distributeurs automatiques et récupérateurs de seringues, programmes d'échanges, ouverture de lieux d'accueil et mobilisation des pharmaciens répondent à l'impératif de réduire la transmission du virus du sida et des hépatites occasionnée par le partage et la réutilisation de seringues.

■ **Un trait d'union entre les usagers de drogues et le système de soins.** Ce dispositif est également le moyen de créer des liens avec les usagers de drogues permettant un travail global de prévention, de soutien, d'orientation vers le système de soin.

■ **Les résultats sont là.** Les bénéfices avérés de cette politique de réduction des risques (moins de partage de

seringues, augmentation de l'usage du préservatif, diminution des contaminations par le virus du sida) incitent à son développement.

■ **Un rôle clé pour les communes.** Les communes ont à cet égard un rôle clé à jouer. A travers leurs missions de médiation et d'insertion, les programmes de prévention et de réduction des risques s'intègrent en effet au cœur même de la vie de la cité. Ils font partie d'une stratégie globale de soins aux usagers de drogues. Les communes peuvent en donner l'impulsion, favoriser leur acceptation par les habitants, mobiliser et soutenir le tissu associatif local et favoriser la complémentarité entre tous les acteurs de terrain.

Pour plus d'informations, un guide méthodologique est à la disposition des communes sur simple demande au CFES - 2, rue Auguste Comte, 92170 Vanves.

CETTE CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION EST RÉALISÉE À L'INITIATIVE DU ► MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ -
SECRETARIAT D'ÉTAT À LA SANTÉ.



En distribuant des seringues, on fait reculer le sida et les hépatites.



**CAMPAGNE DE REDUCTION DES RISQUES
2d semestre 1997
CALENDRIER DES INSERTIONS**

	NB d'insert.	novembre							décembre																			
		mardi	merc	jeudi	ve'nd	sam	dim	lundi	mardi	merc	jeudi	vend	sam	dim	lundi	mardi	merc	jeudi	vend	sam	dim	lundi	mardi	merc	jeudi	vend	sam	dim
		25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
LE FIGARO	3									pleine page					page news													
L'HUMANITE	3										pleine page				page news			page news										
LIBERATION	3									pleine page		page news			page news													
LE MONDE	3									pleine page					page news		page news											
LE JOURNAL DU DIMANCHE	3													pleine page							page news							page news
66.3 - 63 titres de la PQR sur 10 jours	3										2000 mm news						2000 mm news											
LE QUOTIDIEN DU MEDECIN (Q)	3										page news				page news													
LE QUOTIDIEN DU PHARMACIEN (Bihebd)	3										page news				page news			page news										
BULLETIN DES ELUS LOCAUX (mensuel)	1	▶																										
LE COURRIER DES MAIRES (bimens.)	2																											page news
LA GAZETTE DES COMMUNES (hebdo)	3														page news													page news

40, QUAI DE DION BOUTON - 92806 PUTEAUX - TELEPHONE 01 46 93 83 33 - TELECOPIE 01 46 93 36 82 / 33 30
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 500.000 F - RCS NANTERRE B 351 917 174 - 00010 CODE APE 744 A

30-oct-97

M C B B